



LE CONSEIL MUNICIPAL DE COULANGES-LES-NEVERS

est convoqué le **MARDI 28 FEVRIER 2023 à 18H30**
Salle du conseil municipal – Mairie – 58660 Coulanges-lès-Nevers

- I. SOMMAIRE**
- II. DESIGNATION DE SECRETAIRE(S) DE SEANCE**
- III. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2022**
- IV. FINANCES – COMPTABILITE**
 - 4-1 Mise en place de la M57 – Règlement budgétaire et financier
 - 4-2 Mise en place de la M57 – Durée des amortissements
 - 4-3 Débat d'orientation budgétaire
 - 4-4 Modification et créations d'opérations comptables d'équipement
- V. RESSOURCES HUMAINES**
 - 5-1 Modification du tableau des effectifs
- VI. EDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE**
 - 6-1 Tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
 - 6-2 Tarifs du restaurant scolaire
 - 6-3 Tarifs des garderies périscolaires
- VII. URBANISME DURABLE**
 - 7-1 Retrait de la délibération n°2022/111 du 20 décembre 2022 relative au transfert de parcelles dans le domaine public
 - 7-2 Achat des parcelles AC 902 et 908
 - 7-3 Convention avec l'association SHNA pour la mise en place de l'atlas de la biodiversité
 - 7-4 Tarifs du cimetière
 - 7-5 Demande de subvention au titre du Fonds Vert – Projet centralité
 - 7-6 Horaires d'extinction de l'éclairage public
- VIII. ANIMATION – SPORT - CULTURE**
 - 8-1 Tarifs des salles municipales
 - 8-2 Convention avec la Région Bourgogne Franche Comté pour l'utilisation du gymnase Jean Rostand
- IX. INTERCOMMUNALITE**
 - 9-1 Convention cadre pour la mise en place d'une police intercommunale
- X. DIVERS**
 - 10-1 Décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation de pouvoirs

Le 22 février 2023
Le Maire,
Julien JOUHANNEAU

